



Belvaux/Sanem, le 11 septembre 2019

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux articles 7, point 7 et 10 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir une autorisation:

Demandeur: **SYNDICAT INTERCOMMUNAL SIVEC**
Objet: **exploitation d'un pont roulant avec palan Marque YALE, type CPMF-VTP 1-12, numéro de construction 8033 à Ehlerange, rue de Mondercange pour le compte de l'Administration communale de Sanem**
Classe : **3A**
N° Dossier : **3A/2019/2527/167**

Le soussigné, Bourgmestre de la Commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché **du 11 septembre 2019 au 26 septembre 2019 inclus.**

Le dossier en question est à la disposition du public au service écologique de la Commune de Sanem.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,

Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
le bourgmestre,

Georges Engel